

La présente note explicative constitue la présentation synthétique du budget primitif prévue par l'article L. 2313-1 du Code général des collectivités territoriales.

Elle a pour objet de retracer les principales informations financières de la collectivité et de présenter les grands équilibres budgétaires afin d'en faciliter la lecture.

Le budget primitif s'inscrit dans un contexte mondial et national marqué par de fortes incertitudes économiques, une inflation persistante et des tensions sur les finances publiques, la collectivité a élaboré son budget primitif avec prudence et responsabilité, afin de préserver ses équilibres financiers tout en maintenant un niveau de service public satisfaisant et en poursuivant ses projets structurants.

Ce budget traduit les orientations et les priorités de l'équipe municipale au service des habitants, telles qu'elles ont été présentées lors du débat d'orientation budgétaire du 19 janvier 2026.

Le budget communal se compose :

- Du budget principal de la commune,
- D'un budget annexe dédié à la mise en place d'un projet muséal regroupant les 2 musées (Musée Percheron et Musée Alain), la conservation et la valorisation des œuvres de Mme Geneviève Bedez.

1 - Les grandes orientations du budget principal

- Maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux Mortagnais,
- Terminer le programme d'investissement du mandat,
- Contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt,
- Mobiliser des subventions auprès des partenaires.

2 – Le budget principal

2.1 – Section de fonctionnement :

Le projet de budget primitif 2026 s'élève, après intégration des résultats budgétaires et des restes à réaliser de l'exercice précédent, à la somme de **4 099 772.79 € en dépenses** et **5 216 574.16 € en recettes**.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement quotidien de la commune.

Les **recettes de fonctionnement** reposent principalement sur :

- * la fiscalité directe locale
- * les dotations et participations
- * les produits des services

		BP 2025 + DM + RAR N-1	REALISE 2025			
70	Produits services, domaines et ventes div	270 800.00	270 353.40	257 800.00	-13 000.00	-4.80
73	Impôts et taxes	193 000.00	218 508.86	201 000.00	8 000.00	4.15
731	Fiscalité locale	1 506 000.00	1 511 340.00	1 503 090.00	-2 910.00	-0.19
74	Dotations et participations	1 803 032.00	1 898 990.11	1 824 832.00	21 800.00	1.21
75	Autres produits de gestion courante	86 000.00	110 626.48	87 000.00	1 000.00	1.16
76	Produits financiers	100.80	46.59	30.00	-70.80	-70.24
77	Produits exceptionnels	282.56	6 607.40	200.00	-82.56	-29.22
13	Atténuation de charges	100 000.00	122 929.40	100 000.00	-00	0.00
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		3 959 215.36	4 139 402.24	3 973 952.00	14 736.64	0.37

Les recettes réelles prévisionnelles sont le résultat d'une estimation prudente mais ajustée.

- c/70 – Produits de service, domaines :

Les montants sont estimés à la baisse (participation des familles pour la cantine, remboursement de la mise à disposition des services techniques à la CdC.

- c/73 Impôts et taxes

Le chapitre comprend le FPIC, le FDMTO et la fraction compensatoire de la CVAE.

Les prévisions sont en baisse s'agissant du fonds départemental de péréquation des droits de mutation à titre onéreux. En effet, après avoir observé une évolution entre 2018 et 2022, celui-ci est en baisse depuis 2023 s'expliquant par la dégradation de la conjoncture immobilière.

- c/731 – Fiscalité locale

Il est proposé au Conseil municipal de reconduire les taux :

Taxe foncière bâti : 38.44 %

Taxe foncière non bâti : 25.51 %

Cotisation Foncière des Entreprises : 10.13 %

- c/74 Dotations et participations :

Le chapitre 74 représente le 1^{er} poste de recettes. Ce chapitre comprend principalement :

- La Dotation Globale de Fonctionnement. Les montants notifiés en N-1 sont repris pour construire le Budget prévisionnel 2026.
- Les compensations fiscales correspondent à ce qui est versé par l'Etat en contrepartie des pertes de recettes résultant des exonérations et des allègements de fiscalité locale accordés par le législateur. Pour le Budget 2026, le produit est reconduit quasiment à l'identique de 2025.
- Le montant prévisionnel des dotations de l'Etat (pour le financement des postes des agents Espace France Services et PVD (Petites Villes de Demain) et la mise en œuvre de la tarification sociale des cantines) et des participations des communes au titre de la cantine est prévisionné légèrement à la baisse vis-à-vis de 2025.

- Les autres participations de l'Etat sont reconduites dont la dotation pour le montant (16 332 €) et la dotation pour les titres sécurisés (15 000 €)
- c/75 Autres produits de gestion courante notamment celui des revenus d'immeubles.

Les **dépenses de fonctionnement** sont marquées par :

- * la hausse des coûts de l'énergie et des fournitures.
- * l'évolution des charges du personnel
- * le maintien des dépenses nécessaires à la continuité des services publics

	Libellé	BP 2025 + DM + RAR N-1	REALISE 2025	BP 2026	BP 2026/BP 2025	%
11	Charges à caractère général	1 118 203.00	1 012 730.49	1 149 200.00	30 997.00	2.77
12	Charges de personnel, frais assimilés	2 053 337.00	1 979 993.91	2 173 900.00	120 563.00	5.87
65	Autres charges de gestion courante	345 057.00	332 344.14	341 410.00	-3 647.00	-1.06
66	Charges financières	85 000.00	66 361.37	74 288.79	-10 711.21	-12.60
67	Charges exceptionnelles	2 000.00	612.00	2 000.00	-00	0.00
014	Atténuation de produits	58 000.00	57 418.00	57 974.00	-26.00	-0.04
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		3 661 597.00	3 449 459.91	3 798 772.79	137 175.79	3.75

11 – Dépenses à caractère général :

- c/60612 : Les dépenses d'électricité seront désormais maîtrisées. Nouveau marché 2026 à 2029 avec Total Energies. Il faut prévoir un budget annuel de 130 000 € (contre 182 300 € en 2025), correspondant à l'estimation du marché 82 500 € auquel il serait prudent d'ajouter une marge complémentaire afin de couvrir d'éventuelles factures de régularisation.
- c/60613 : Les dépenses liées au gaz sont susceptibles d'augmenter sans que le montant exact puisse être précisé à ce stade (marché SDEC14 – 2024 à 2027).
- c/60632 : Augmentation des crédits prenant en compte la vétusté de certains équipements et véhicules (fournitures mécaniques).
- c/6065 : Médiathèque : maintien du budget de fonctionnement avec principalement les acquisitions annuelles pour un montant de 12 000 €.
- c/6232 : Les crédits prévus pour les animations sont reconduits pour l'année à venir, avec une enveloppe supplémentaire pour de nouvelles animations rendues possibles par l'arrivée de l'animateur ainsi que les initiatives transgénérationnelles offertes par le tiers-lieu.

12 – Charges de personnel :

L'évolution des charges du personnel intègre l'augmentation du SMIC, d'une indemnité différentielle pour certains agents de catégorie C, (CNRACL), la participation employeur à la mutuelle et à la prévoyance, ainsi que les recrutements prévus et l'effet du glissement vieillesse technicité (GVT).

65 – Autres charges de gestion courante :

Reconduction de l'enveloppe de 100 000 € pour les subventions aux associations.

Subvention au Syndicat Mixte de la Gendarmerie arrêté à 96 000 € pour financer 50 % du déficit. Les 50 % restants sont financés par le Département.

L'objectif est d'assurer l'équilibre financier du service tout en maîtrisant l'impact sur les usagers.

2.3 – Section d'investissement

La section d'investissement retrace les opérations ayant un impact durable sur le patrimoine communal.

Le projet de budget primitif 2026 s'équilibre, après intégration des résultats budgétaires et des restes à réaliser de l'exercice précédent, à la somme de **2 535 323.00 € en dépenses et en recettes**.

Ces opérations sont financées par l'autofinancement, les subventions, le FCTVA et, le cas échéant, l'emprunt.

Les **dépenses d'investissement** comprennent :

- Le remboursement du capital de la dette : **280 000 €**
- Les travaux d'équipement et les études proposés pour l'exercice 2026 : **2 254 323.00 €** (2 135 367 € + RAR 2025 : 118 956 €)

		BP 2025 + DM	REALISE 2025	RAR	BP 2026
10	Dotations, fonds divers et réserves				
1068	Excédents de fonctionnement	-00	-00		
13	Subventions d'investissement				
1641	Remboursement emprunts	330 000.00	326 107.81		280 000.00
23	Dépenses d'équipement	2 094 636.00	784 853.88	118 956.00	2 135 367.00
Recettes réelles		2 424 636.00	1 110 961.69		
040	Opérations d'ordre	18 121.00	18 120.52		1 000.00
Recettes d'ordre		18 121.00	18 120.52		
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		2 442 757.00	1 129 082.21		2 535 323.00

Opérations d'équipement 2026 :

DEPENSES INVESTISSEMENT		CA 2024 (CFU)	BP 2025 + DM + RAR			
DEPENSES D'EQUIPEMENT		1 516 559.22	2 094 636.00	784 853.88	37.47%	2 254 323.00
155	Matériel Administratif et Technique	29 365.85	37 000.00	25 447.67	68.78%	47 000.00
162	Véhicules	18 435.26	38 500.00	38 500.00	100.00%	90 000.00
301	Bassin le Tuilot	25 103.75	0.00	0.00	#DIV/0!	
330	Cimetière		25 000.00	6 518.38	26.07%	70 000.00
331	Mobilier Urbain et Signalétique	6 288.48	45 600.00	4 122.00	9.04%	150 000.00
388	Tribunes		30 000.00	3 500.00	11.67%	20 000.00
413	Bâtiments divers		23 583.49	21 543.93	91.35%	24 536.00
426	Eglise Notre Dame	128 363.02	66 636.00	45 716.77	68.61%	265 000.00
443	Hôtel de Ville		0.00	0.00	#DIV/0!	
486	Eclairage Public led		50 000.00	0.00	0.00%	109 438.00
496	Travaux Courts de Tennis	100 265.98	0.00	0.00	#DIV/0!	
505	Maison France Services	11 589.79	0.00	0.00	#DIV/0!	
509	Vidéoprotection		379 000.00	301 848.22	79.64%	76 289.00
513	Eclairage Terrains de Foot		40 000.00	0.00	0.00%	40 000.00
516	Eglise de Loisé	5 910.00	0.00	0.00	#DIV/0!	
520	Voirie et Réseaux Chartrage	50 000.00	0.00	0.00	#DIV/0!	
534	Médiathèque		10 000.00	0.00	0.00%	20 000.00
536	ORT		0.00	0.00	#DIV/0!	
537	Voirie et Réseaux	140 174.38	200 000.00	15 901.69	7.95%	265 000.00
539	Rénovation Energétique		921.07	0.00	0.00%	
540	Ancienne SEGPA	150 574.93	0.00	0.00	#DIV/0!	
541	Acquisitions	26 382.49	0.00	0.00	#DIV/0!	
543	Aménagement Ext Jardin Crypte		0.00	0.00	#DIV/0!	
544	Aménagement Quartier Hippodrome	5 940.00	0.00	0.00	#DIV/0!	
546	Marché Couvert	776 585.66	10 000.00	6 747.58	67.48%	3 300.00
547	Aménagement Av de la Gare	3 625.20	0.00	0.00	#DIV/0!	
549	Aménagement Ext SEGPA	3 324.00	41 995.44	41 995.44	100.00%	
550	Aménagement Lotissement Croix Son	942.00	50 000.00	0.00	0.00%	5 760.00
551	PADEL		435 000.00	22 479.00	5.17%	578 000.00
552	FOOT 5		154 000.00	153 900.00	99.94%	
553	Salle de Tennis de Table		350 000.00	14 756.72	4.22%	350 000.00
554	Salle Archives Anc Tribunal	24 154.43	5 000.00	0.00	0.00%	5 000.00
555	Ancien Tribunal		0.00	0.00	#DIV/0!	5 000.00
556	Plan Vélo	9 534.00	18 000.00	17 693.40	98.30%	50 000.00
557	Réseau Chaleur		30 000.00	16 286.40	54.29%	60 000.00
558	Aménagement Place du Général de Gaulle		54 400.00	47 896.68	88.05%	
559	Fonds de concours La Chapelle St François					20 000.00

Les montants inscrits au titre des opérations d'investissement intègrent les restes à réaliser (RAR) reportés de l'exercice 2025 (118 956.00 €).

Le montant total des opérations d'équipement s'élève à **2 254 323.00 €**

Les opérations d'investissement traduisent la volonté de la Municipalité de rester attentive au cadre de vie quotidien des Mortagnais, avec des travaux de réfection de la voirie et des réseaux, incluant les trottoirs, la poursuite du plan vélo, le réaménagement des aires de jeux de la commune, l'aménagement du cimetière, le

remplacement progressif de l'éclairage public par des équipements LED ainsi que les bâtiments communaux comme les travaux de sécurisation de l'Eglise Notre-Dame et la restauration des tribunes de l'hippodrome suite aux dommages provoqués cet été.

Les recettes d'investissement :

Les recettes prévisionnelles sont constituées des ressources propres, des recettes liées aux opérations d'investissement et des recettes en lien avec l'urbanisme (taxe d'aménagement) :

- Affectation du résultat proposé pour l'exercice 2026 : **320 000 €**
- Le FCTVA : **232 000 €**
- Les subventions prévues en 2026 s'élèvent à **512 580 €**
- La taxe d'aménagement : **203.59 €**

		BP 2025 + DM	REALISE 2025	RAR	BP 2026
13	Subventions d'investissement	1 905 612.00	1 512 544.60	178 774.00	512 580.00
16	Emprunts et dettes assimilées	-00	-00		-00
10	Dotations, fonds divers et réserves	426 177.31	453 670.65		552 203.59
10222	FCTVA	200 000.00	229 257.87		232 000.00
10226	Taxe d'aménagement	2 396.00	631.00		203.59
1068	Excédent de fonctionnement capitalisés	223 781.31	223 781.31		320 000.00
21	Régularisation écritures comptables		786.46		50 000.00
001	Solde d'exécution				941 765.41
Recettes réelles		2 331 789.31	1 967 001.71		2 056 549.00
021	Virement de la section de fonctionnement	-00	-00		
040	Opérations d'ordre	320 000.00	299 378.22		300 000.00
Recettes d'ordre		320 000.00	299 378.22		300 000.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		2 651 789.31	2 266 379.93		2 535 323.00

Affectation du résultat proposé Budget Ville :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
RESULTAT DE L'EXERCICE 2025		RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	
DEPENSES	3 779 363.55	DEPENSES	1 129 082.21
RECETTES	4 194 504.31	RECETTES	2 279 879.93
ICNE 2023 (7622)			
RESULTAT EXERCICE 2025	415 140.76	RESULTAT EXERCICE 2025	1 150 797.72
EXCEDENT REPORTE 2024 (R002)	1 146 481.40	DEFICIT REPORTE 2024 (D001)	-209 032.31
RESULTAT CUMULÉ EXERCICE 2025	1 561 622.16	RESULTAT CUMULÉ EXERCICE 2025	941 765.41
BUDGET PRIMITIF 2026			
AFFECTATION EN EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2025 (R002)	1 561 622.16	AFFECTATION EN EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2025 (R001)	941 765.41
		RESTES A REALISER 2025 (DEPENSES)	118 956.00
		RESTES A REALISER 2025 (RECETTES)	178 774.00
		BESOIN OU EXCEDENT DE FINANCEMENT	1 001 583.41
		AFFECTATION EN RESERVES INVESTISSEMENT (100)	320 000.00
		REPORT EN FONCTIONNEMENT (R002)	1 241 622.16

3 – Le budget annexe « Donation Geneviève Bedez »

Le budget annexe « Donation Geneviève Bedez » permet une gestion distincte et transparente du projet du musée.

Il est **équilibré en fonctionnement à 79 305.81 €**

En **investissement** le projet de budget primitif 2026, après intégration des résultats budgétaires et des restes à réaliser de l'exercice précédent, s'élève à la somme de **166 960 € en dépenses** et **257 122.73 € en recettes**.

Les dépenses d'investissement comprennent la fin de l'étude de programmation, les diagnostics complémentaires et l'étude documentaire d'analyse du bâti.

Les recettes d'investissement proviennent des subventions pour le financement de l'étude de programmation (63 875 € DRAC et 39 975 € de la BT).

En section de fonctionnement, les dépenses concernent principalement l'achat de petites fournitures et des prestations courantes, ainsi que les charges du personnel liées à la chargée de mission en charge du projet.

Affectation du résultat proposé Budget « Donation Geneviève Bedez » :

AFFECTATION DU RESULTAT 2025 - BUDGET

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
RESULTAT DE L'EXERCICE 2025		RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	
DEPENSES	77 066.96	DEPENSES	97 344.00
RECETTES	-00	RECETTES	27 072.00
ICNE 2023 (7622)			
RESULTAT EXERCICE 2025	-77 066.96	RESULTAT EXERCICE 2025	-70 272.00
EXCEDENT REPORTE 2024 (R002)	156 372.77	EXCEDENT REPORTE 2024 (R001)	223 544.73
RESULTAT CUMULÉ EXERCICE 2025	79 305.81	RESULTAT CUMULÉ EXERCICE 2025	153 272.73
BUDGET PRIMITIF 2026			
AFFECTATION EN EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2025 (002)	79 305.81	AFFECTATION EN EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2025 (001)	153 272.73
		RESTES A REALISER 2025 (DEPENSES)	99 960.00
		RESTES A REALISER 2025 (RECETTES)	-00
		BESOIN OU EXCEDENT DE FINANCEMENT	253 232.73
		AFFECTATION EN RESERVES INVESTISSEMENT (1068)	-00
		REPORT EN FONCTIONNEMENT (R002)	79 305.81

4 – Equilibre financiers

L'ensemble des budgets respecte les principes de sincérité, d'équilibre réel et de prudence.

La situation financière de la commune reste maîtrisée et permet d'envisager les projets futurs avec sérénité.

5 – Conclusion

Il vous est proposé d'adopter le budget principal de la commune ainsi que le budget annexe tels qu'ils vous sont présentés.